

FICHE INSCRIPTION 2017-2018

Restauration scolaire - Périscolaire - NAP – Mercredis – Petites vacances

Le dossier d'inscription doit être retourné, complété, signé, accompagné des fiches «renseignements famille» et «renseignements enfant» ainsi que de toutes les pièces justificatives demandées, faute de quoi l'inscription sera refusée.

ENFANT

Nom : **Prénom :**

Date et lieu de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Ecole fréquentée à la rentrée 2017-2018 :

Agencourt Bernard Barbier Comblanchien Corgoloin Pôle de la forêt Pôle des Hautes Côtes
 Henri Challand La Fontaine Marie Maignot St Symphorien Vosne-Romanée Pôle de la Vouge

Classe suivie à la rentrée 2017-2018 :

TPS - PS - MS - GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2 - ULIS

RESTAURANT SCOLAIRE

<u>Inscription permanente</u>	ET / OU	<u>Inscription occasionnelle</u>
Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/>	ET / OU	Le responsable de l'enfant préviendra du/des jour(s) de présence(s) <input type="checkbox"/>

ACCUEIL PERISCOLAIRE

<u>Inscription permanente</u>	ET / OU	<u>Inscription occasionnelle</u>															
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="text-align: center;">Lundi</td> <td style="text-align: center;">Mardi</td> <td style="text-align: center;">Mercredi</td> <td style="text-align: center;">Jeudi</td> <td style="text-align: center;">Vendredi</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Matin : <input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Soir* : <input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> <td style="padding: 2px;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table> <p><small>*Sauf Comblanchien</small></p>	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Matin : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Soir* : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ET / OU	Le responsable de l'enfant préviendra du/des jour(s) de présence(s) <input type="checkbox"/>
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi													
Matin : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>													
Soir* : <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>													

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES (NAP)

<u>Inscription permanente</u>	ET / OU	<u>Inscription occasionnelle</u>
Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi <input type="checkbox"/>	ET / OU	Le responsable de l'enfant préviendra du/des jour(s) de présence(s) <input type="checkbox"/>

MATERNELLES 45mn (35mn pour Argilly)

Prise en charge de mon enfant après les NAP :

Responsable légal ou personne majeure habilitée : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Bus : Lundi Mardi Jeudi Vendredi - Ligne bus à préciser.....

Accueil périscolaire du soir : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Ou selon planning transmis dans les délais impartis

ELEMENTAIRES Activités au trimestre 45mn (35mn pour Argilly) ou 1h30(1h10 pour Argilly)

Avant chaque trimestre le programme sera distribué aux familles via les écoles et sera à retourner complété aux responsables périscolaires.

Réservation NAP élémentaires pour septembre 2017 : OUI NON

ou préviendra dans les délais impartis

- 45mn(35mn pour Argilly) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

- 1h30 (1h10 pour Argilly) : Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Prise en charge de mon enfant après les NAP : Personne habilitée Périscolaire Bus , ligne de bus :

MERCREDIS

Enfant(s) scolarisés dans le Public

<u>Inscription permanente</u> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	<u>Inscription occasionnelle</u> Le responsable de l'enfant prévient du/des jour(s) de présence(s) <input type="checkbox"/>
Après la restauration scolaire, les enfants des pôles de Corgoloin/Comblanchien (repas pris à Corgoloin) sont accueillis au pôle des Hautes Côtes à Villers-La-Faye et les enfants du pôle de la Vouge à Gilly-Les-Citeaux sont accueillis au Clos Michel à Nuits-Saint-Georges. Le transport Aller est assuré par la Communauté de communes.	

Enfant(s) scolarisés dans le Privé

Sur le territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

<u>Inscription permanente</u> Matin sans repas <input type="checkbox"/> Après-midi sans repas <input type="checkbox"/> Journée avec repas <input type="checkbox"/>	Ou	<u>Inscription occasionnelle</u> Le responsable de l'enfant prévient du/des jour(s) de présence(s) <input type="checkbox"/>
Matin : accueil de 7h00 à 9h00, reprise des enfants à 11h45 (si pas de restauration et d'accueil l'après-midi) Après-midi : accueil des enfants de 13h30 à 14h00, reprise des enfants entre 17h30 et 19h00		

PETITES VACANCES

<u>Inscription :</u> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<u>Lieu :</u> Clos Michel <input type="checkbox"/> Pôle des Hautes Côtes <input type="checkbox"/>

Avant chaque période de petites vacances, une fiche de réservation sera envoyée aux familles dont les enfants sont inscrits, et elle sera à retourner complétée au lieu d'accueil concerné.

Les programmes des mercredis et/ou petites vacances seront disponibles dans les accueils concernés, à la maison des services publics et sur le site internet de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : www.ccegevre-chambertin-et-nuits-saint-georges.com – rubrique vivre/grandir/Enfance secteur Nuits-Saint-Georges

RAPPEL :

Pour toute activité restauration scolaire et/ou mercredis et/ou petites vacances, les modifications et/ou réservations doivent être réalisées le jeudi avant 18h00 pour la semaine suivante.

Pour toute absence : se référer aux règlements intérieurs

Quant aux modifications et/ou réservations des activités NAP :

Pour les inscriptions occasionnelles, elles doivent être réalisées le jeudi avant 18h00 pour la semaine suivante

Pour les inscriptions permanentes, la période sera due sauf cas exceptionnels (maladie, hospitalisation...) qui devront être justifiés par un certificat dans les 3 jours et/ou en cas APC.

Je soussigné(s)responsable(s) légal(aux) de l'enfant :

- déclare(ent) avoir pris connaissance du et/ou des règlements intérieurs des structures que l'enfant fréquentera, et de les accepter
- décharge(ent) les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir avant et après l'heure d'ouverture du service
- autorise(ent) les organisateurs à prendre toutes les mesures en cas d'urgence sanitaire (notamment hospitalisation,...)
- certifie(ent) exacts les renseignements portés sur la présente fiche d'inscription
- autorise(ent) mon enfant (uniquement si + de 6 ans) à rentrer seul(e) dès la fermeture
 - des NAP : OUI NON
 - de l'accueil péri scolaire : OUI NON
 - de l'accueil extra scolaire du mercredi et/ou petites vacances : OUI NON

Fait à
Le

Signature(s) du(des) responsable légal(aux)